

CHSCT du 18 OCTOBRE 2017

Flash info CHS

L'ordre du jour de ce dernier CHS de 2017 était :

- ✓ Présentation du bilan d'activité médicale 2016
- ✓ Accidents de services – maladies professionnelles 2017 – Fiche de signalement
- ✓ Examen des RHS
- ✓ Analyse du PAP 2017 – Présentation de la campagne DUERP 2017/2018
- ✓ Budget du CHSCT 2017 – Suivi des dépenses
- ✓ Points divers

Nous reviendrons prochainement en détail sur tous ces points dans notre compte rendu détaillé.

Nous publions déjà dans ce flash les éléments importants de ce CHS.

Dernières dépenses votées pour 2017

Sur les crédits 2017, il restait **1571,11 €** à « consommer ». Au total les demandes exprimées s'élevaient à 10056 €. Le CHS a décidé de prioriser l'achat de sièges ergonomiques préconisé par les médecins de prévention. Au total ce sont 5 sièges qui vont être acquis (pour la DISI siège et l'ESI de Toulouse). Les autres demandes seront réexaminées en 2018, hormis les bras support écran qui seront acquis sur le budget de la DISI.

Examen des demandes inscrites sur le RHS dématérialisé.

Depuis début septembre le registre est dématérialisé et visible par tous depuis le site de la DISI SO. Cela permet de voir l'ensemble des demandes et les réponses qui y sont apportées. Les réponses de niveau N1 sont apportées par la direction des ESI, celles de niveau N2 par la DISI.

11 demandes figurent sur ce registre.

En résumé :

- **toilettes hommes** (cité adm de Bordeaux) : des brises-vues seront installés en novembre pour isoler les urinoirs.
- **accès aux places de parking handicapé** (cité adm de Bordeaux) : elles sont souvent prises par des personnes non handicapées. La gestion cité a été sensibilisée : ces places sont aussi ouvertes au public, un macaron spécial sera collé sur les véhicules non autorisés. Une action de communication a été faite auprès des différentes directions.
- **odeurs nauséabondes à Mériadeck** : la DRFIP33 a entrepris des travaux (en cours).
- **ambiance lumineuse** - puits de lumière (Poitiers) : le DISI souhaite une solution rapide pour prendre la

dépense sur le budget de la DISI de 2017 (hors budget du CHS).

- plusieurs demandes de **bras support écran** : la direction souhaite faire la différence entre des demandes incontournables sur ces bras et les demandes dites de confort... Nous ne comprenons pas ce distinguo. Pour la CGT toutes ces demandes sont justifiées et améliorent les conditions de travail des collègues. Au final, la Direction a décidé de faire l'acquisition sur le budget de la DISI.

- **manque de véhicule pour une CID** (Toulouse) : problème résolu par l'achat d'un Kangoo qui arrivera en décembre. Au passage, on a fait remarquer au DISI que ce qui n'était pas possible hier ... redevenait possible aujourd'hui !

Campagne DUERP / PAP 2017/2018.

La nouvelle campagne doit s'étaler du 5/09/2017 au 30/06/2018. Le nouveau référentiel des risques professionnels (RMRP) a été allégé. Plus de la moitié des situations d'exposition ont été supprimées (58 au lieu de 139). L'agent est placé au cœur de la démarche à partir d'un questionnaire sur les conditions d'exercice de son activité professionnelle. L'ensemble des agents est concerné lors de réunions organisées par les chefs de division. Les réunions se tiendront en novembre, voire début décembre 2017. Chaque agent doit s'impliquer dans une démarche participative (sur la base du volontariat).

Une note de service DISI va être publiée sur le dispositif à la DISI.

Un questionnaire sera remis aux agents préalablement aux réunions. Ceux-ci sont invités à s'interroger :

- *À quelle activité physique suis-je soumis dans mon travail ?*
- *Qu'est-ce que j'utilise pour faire mon travail ?*
- *Dans quel milieu ou environnement j'exerce mon activité ?*
- *Comment s'organise et se déroule mon activité ?*

La CGT a demandé une homogénéité et un cadrage pour la tenue de ces réunions. Il convient que les personnels puissent s'exprimer librement afin que ces réunions puissent recenser tous les risques et débattre des mesures de prévention envisageables.

Suivi du PAP 2017.

Le CHS a examiné les actions non entreprises ou en cours sur le plan de prévention 2017. Le DISI souhaite faire supprimer les lignes du plan quand il considère qu'une action a été menée.

Visite du CQU à Poitiers

Une délégation du CHSCT rencontrera les agents de ce service le 28 novembre.

Les représentants CGT à ce CHS-CT :

Geneviève BOURREL (Bx), Béatrice BOISSON (Poitiers)
Louis RUMEAU (Bx)

Bilan activité médicale 2016.

Il n'y a pas de médecin de prévention dans le département des Landes. Du coup aucune visite quinquennale, ni annuelle (nos collègues de la CID sont concernés) n'est organisée. Problème de recrutement sur ce poste.

La CGT a demandé qu'une solution provisoire soit trouvée pour nos collègues qui devraient pouvoir bénéficier de ces visites.

La DISI considère qu'ils ne peuvent être reçus par les médecins des départements limitrophes. Seule solution : que les agents concernés sollicitent (article 22) une visite pour une pathologie particulière et, dans ce cas, un autre médecin pourra les recevoir. Une information sera faite auprès de ces agents sur cette possibilité...

A suivre...

Accidents de service / Maladies professionnelles / Fiches de signalement.

7 dossiers déposés suite à fiche de signalement sont en cours d'instruction.

L'ensemble des agents a eu son RDV avec le médecin agréé. Ce dernier devra fournir son rapport et ses conclusions à la DISI. Elle verra ensuite s'il y a reconnaissance accidents de services. C'est la commission de réforme qui étudiera les dossiers. Les procédures sont assez longues. La DISI a précisé qu'elle donnera son avis à la commission car on est pas toujours d'accord avec les médecins...

Une nouvelle fiche de signalement est apparue cet été venant de Poitiers.

Point Divers : CID 31 et ENFIP Toulouse

La direction a été interpellée par les organisations syndicales sur les difficultés de la CID31 par rapport au suivi de l'ENFIP Toulouse. Les collègues souhaitent le maintien d'une affectation spécifique à l'ENFIP vu les spécificités et les conditions des interventions.

Le Directeur reconnaît que c'est un sujet d'actualité, des décisions doivent être actées. Au début il a parlé de 2 CID, ENFIP et CID 31, il a ensuite indiqué qu'avoir 2 CID n'avait pas de sens. Nous avons alors demandé s'il y avait bien 2 CID et là le Directeur a dit que parler de la CID ENFIP était un abus de langage et que juridiquement elle n'existait pas.

Pour pallier au problème la Direction réfléchit à plusieurs pistes (stock de portable en dépannage, accès au planning des salles de cours pour bloquer des salles dans lesquelles intervenir, recours aux fameuses fiches de procédure mises en avant dans toutes les situations difficiles (G2A, SARI, ...))

Point Divers : déménagement de l'ESI de Bordeaux

La CGT a demandé au Directeur un point d'information sur le déménagement de l'ESI.

Le DISI a indiqué qu'un maître d'œuvre pour les travaux à réaliser avait été sélectionné par la centrale. Un état des lieux a été fait : on attend le calendrier des travaux. Pour le déménagement : en plus d'une

procédure nationale (marché national), on a pris des contacts localement (résultats attendus). La difficulté est dans la concordance entre la date du déménagement et la date de fin des travaux... Si la date du 15/12 ne peut pas être retenue, on a l'accord de DRFIP33 pour rester un mois de plus à Mériadeck. Tout est financé à 100 % : travaux + déménagements + achat de bureaux. Les dernières versions des plans définitifs des locaux sont en cours d'examen.

Par contre, le dernier conseil de cité a décidé que l'affectation des badges pour le parking Berliet ne serait pas fonction des m2 occupés mais par rapport au nombre d'agents. On aura donc droit à uniquement 85 places (à comparer aux 82 actuellement à disposition).

Le nouveau parking qui sera « privatisé » contiendra 330 places accessibles aux premiers arrivés (accès avec la carte de la cité). Mais autre mauvaise nouvelle : 3 mois de retard à prévoir (barrière à installer, éclairage, tranchées à réaliser). Il ne sera donc pas disponible avant fin mars au mieux. A noter qu'à l'avenir il y aura 100 places de vélo disponibles.

Autre information : il y aura 2 armoires à clé par étage (mises dans les locaux archives). Chaque porte aura 4 clés : dont 1 pour la boîte et 1 mise au PC sécurité.

Les promesses n'engagent que ceux qui y croient... La CGT regrette que les conditions d'accueil des collègues de Mériadeck ne soient pas au rendez-vous.

Point divers : Instruction DGFIP du 11/10/2017 sur les modalités de compensation du temps de trajet domicile-lieu de formation/réunion

La CGT a demandé au Directeur quand et comment la Direction locale allait communiquer sur cette instruction du bureau RH1A d'**application immédiate**.

Le Directeur a effectivement confirmé qu'elle s'appliquait à la DISI et de manière immédiate, mais que cela était déjà intégré dans les nouvelles règles de vie mises en place depuis la rentrée. **Nous en doutons ...**

La CGT tient à la disposition des collègues intéressés cette instruction. Elle apparaît plus favorable que les règles appliquées localement jusqu'à présent. Il s'agit de mettre en place une compensation forfaitaire pour les déplacements concernant des formations ou réunions à l'initiative de l'administration :

- **1h** en cas de déplacement intradépartemental (sauf au sein de la même commune),
- **2h** pour un déplacement vers un département limitrophe,
- une **1/2 journée** pour tout autre déplacement ou lorsque le départ ou l'arrivée a lieu un WE ou jour férié.

Ces compensations sont accordées dans les cas suivants :

- l'agent est contraint de partir de son domicile avant 7h ou d'y revenir après 20h,
- l'agent est contraint de partir de son domicile ou d'y revenir un jour non ouvré.

Les compensations ne sont accordées que sur demande préalable de l'agent.